

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES EN MÉDECINE CLINIQUE, SPÉCIALISATION PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE

1. Objectifs généraux

La Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, spécialisation psychiatrie et psychothérapie (en anglais Master of Advanced Studies (MAS)), est un diplôme universitaire de spécialisation dont l'accomplissement nécessite la terminaison de trois ans de formation postgrade préalable en psychiatrie ainsi qu'une année dans une autre discipline clinique. La formation en psychiatrie et psychothérapie a les objectifs généraux suivants:

1. l'acquisition des connaissances théoriques dans le domaine de la prévention, du diagnostic, du traitement et des bases scientifiques des troubles et maladies psychiatriques.
 2. l'acquisition des aptitudes pratiques nécessaires afin de conseiller et de prendre en charge les malades psychiques de manière professionnelle, de façon autonome ou en collaboration avec d'autres spécialistes médicaux et paramédicaux, ou en tant que consultant pour d'autres spécialistes.
-

2. Conditions d'admissibilité et équivalence

Peuvent être admis les candidats :

1. ayant déjà effectué trois années de formation postgrade en psychiatrie et psychothérapie dans un ou plusieurs des services de psychiatrie du Département de psychiatrie des Hôpitaux universitaires genevois (HUG), ainsi qu'une année dans une autre discipline clinique.

Des équivalences peuvent être accordées pour les candidats ayant effectué des stages dans d'autres établissements de formation postgrade reconnus en psychiatrie et psychothérapie.

3. Durée des études

La durée pour l'obtention du MAS est de quatre semestres en psychiatrie et psychothérapie (ou un maximum de huit semestres en cas d'immersion clinique à temps partiel). Ces semestres peuvent être accomplis dans des structures hospitalières ou ambulatoires, dans un des établissements de formation postgrade reconnus en psychiatrie et psychothérapie à Genève.

4. Programme d'études

Le MAS en psychiatrie et psychothérapie tient compte dans une même mesure, d'une part des dimensions psychiques, sociales et biologiques de la psychiatrie et psychothérapie, d'autre part des compétences supplémentaires nécessaires dans le domaine des compétences, des connaissances et des attitudes.

A. Objectifs spécifiques à l'immersion clinique

L'immersion clinique correspondant à l'acquisition de 90 crédits ECTS doit permettre au candidat de compléter ses compétences et ses connaissances propres à l'approche de la personne souffrant d'un trouble psychique.

Compétences

- Examen clinique du patient psychiatrique (sémiologie des troubles psychiatriques, maîtrise des techniques de l'examen psychiatrique chez les patients traités dans le lieu d'immersion clinique).
- Maîtrise de la psychopharmacologie et de son application pratique (effets/effets secondaires, interactions, contrôles chimiques de laboratoire).
- Stratégies psychothérapeutiques individuelles et systémiques, application dans sa propre pratique ou en délégation réfléchie.
- Réévaluation de toutes les mesures thérapeutiques employées en collaboration avec les spécialistes correspondants.
- Rédaction de prises de position approfondies à l'intention des autorités compétentes.
- Examen clinique psychiatrique chez les patients atteints d'un trouble somatique avec une symptomatologie psychiatrique importante.
- Activité de consultation et de liaison en psychiatrie (selon le lieu d'immersion clinique).

B. Objectifs spécifiques à l'enseignement théorique

L'enseignement théorique correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS permet un approfondissement effectué après les trois premières années de formation postgrade. Il fait donc suite à l'acquisition des connaissances de base en psychiatrie générale dans les domaines de la sémiologie psychiatrique, de la psychopathologie et de la psychopharmacologie.

Les thèmes spécifiques abordés sont les suivants :

- Recherche clinique et épidémiologique pour le clinicien : initiation à la recherche, à la démarche qualité. Abord des éléments de statistiques et d'épidémiologie.
- Enfants, adolescents et jeunes adultes : introduction à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, de même qu'aux troubles psychiques liés à l'adolescence (THADA, troubles de l'alimentation, etc.). Reconnaissance précoce et traitement des troubles psychotiques. Psychothérapie et sociothérapie des troubles psychotiques débutants. Troubles autistiques et envahissants du développement.
- Neurosciences et clinique : mise au point sur l'actualité de la recherche. Approfondissement dans les domaines de la psychopharmacologie, l'imagerie, la neuropathologie, etc.

- Approches psychothérapeutiques complémentaires aux trois modèles faisant l'objet d'un approfondissement spécifique : initiation à la psychothérapie interpersonnelle, au débriefing, à la psychothérapie à médiation corporelle, à l'hypnose, etc.
- Retard mental : étude des troubles du développement et de l'autisme. Evaluation des co-morbidités psychiatriques chez les personnes souffrant de troubles du développement mental. Principe de l'intervention de crise. Connaissances quant aux traitements médicamenteux et psychothérapeutiques individuels ou au sein du système.
- Psychiatrie communautaire : description des différents composants de l'approche communautaire des troubles mentaux sévères et persistants. Bilan et évaluation. Soutien à l'emploi. La psychiatrie de Secteur. Approche thérapeutique en cas de présence combinée de troubles psychotiques graves et abus de substances. Prise en charge de la grande précarité par les approches mobiles.
- Thérapie groupale : notions de base de la dynamique groupale. Différents modèles de groupes et leurs indications.
- Psychiatrie transculturelle : notions de base en psychiatrie culturelle (épidémiologie, enjeux diagnostiques, traitements, représentations, etc.). Réseaux de soins aux migrants à Genève.
- Philosophie et psychiatrie : initiations aux concepts et méthodes philosophiques liés à la psychiatrie et à la psychothérapie (que veut dire comprendre un patient? Qu'est-ce que l'esprit, l'identité, la causalité et la liberté? Relation entre philosophie, religion et art, bases philosophiques d'une éthique médicale).
- Approfondissement d'un modèle de psychothérapie : acquisition des connaissances sur un modèle de psychothérapie (psychanalytique, cognitivo-comportementale ou systémique). Acquisition du concept du modèle considéré, théorie et pratique. Théorie et pratique psychothérapeutique en lien avec les recherches actuelles. Champs d'intervention, indications et limites du modèle considéré.

C. Objectifs spécifiques au travail de fin d'étude

Le travail de fin d'études correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'effectuer un travail de recherche clinique dans un des domaines de la sous-spécialisation (neurobiologie, psychiatrie clinique, évaluation des approches thérapeutiques) sous la direction du responsable du programme du MAS ou d'une personne désignée par ce dernier. L'objectif recherché est de familiariser le candidat avec les aspects méthodologiques de base d'un tel travail et de lui permettre de formuler de manière synthétique ses observations.

5. Plan d'étude

Le programme d'étude comprend une immersion clinique, une formation théorique ainsi qu'un travail de fin d'étude.

A. L'immersion clinique (90 crédits ECTS)

1. Le candidat acquiert les compétences citées sous 4A au cours des stages cliniques qui doivent être effectués au sein d'un Service de psychiatrie des HUG selon le plan de carrière du candidat. L'immersion clinique implique que le candidat :
 - a. effectue un travail de nuit,

- b. assume des urgences,
 - c. intervienne à domicile (si le mandat des unités où il est engagé l'implique).
2. Le candidat doit accomplir pendant sa période de formation postgrade dans son lieu d'immersion clinique au moins 40 heures de supervision psychiatrique, 40 heures de supervision psychothérapeutique et 40 heures de séminaire clinique par an (voir point 5. B. 2).
 3. Une activité d'assistant auprès d'un spécialiste en pratique privée est reconnue jusqu'à concurrence de six mois.

L'immersion clinique correspond à **90 crédits ECTS**.

B. L'enseignement théorique structuré (30 crédits ECTS)

Il comprend :

1. un enseignement de psychiatrie générale d'une durée de deux ans dispensée dans le cadre du curriculum requis pour l'obtention du titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie,
2. un enseignement à orientation pratique.

1. Enseignement de psychiatrie générale

Cet enseignement inclut :

- a. Huit modules thématiques qui ont lieu lors des deux dernières années de formation en psychiatrie et psychothérapie de l'adulte (avec une rotation des thèmes qui sont abordés 1 fois / 2 ans). Chaque module totalise 16h d'enseignement direct pour un total de 128 heures annuelles.
- b. Trois modules d'approfondissement psychothérapeutique (à choix selon le modèle) se déroulant en parallèle toute l'année. Les étudiants doivent s'inscrire à l'un des trois modules totalisant 128 heures.

La participation à au moins 80% de ces cours ex cathedra sera attestée dans le formulaire d'évaluation spécifique.

Module	Titre du module	Heures enseignement	Heures de travail personnel	Crédits ECTS
Module 1	Recherche clinique et épidémiologie	16	7	
Module 2	Enfants, adolescents et jeunes adultes	16	7	
Module 3	Des neurosciences à la clinique	16	7	
Module 4	Autres approches psychothérapeutiques / retard mental	16	7	
Module 5	Psychiatrie communautaire	16	7	
Module 6	Le groupe	16	7	
Module 7	Psychiatrie transculturelle	16	7	
Module 8	Philosophie et psychiatrie	16	7	
Module 9	Approfondissement en psychothérapie, modèle analytique, cognitivo-comportemental ou systémique (à choix)	128	48	
	Total 2 ans	256	96	14

25-30 h de volume de travail correspond à 1 crédit ECTS

L'enseignement en psychiatrie générale de 4^{ème} et 5^{ème} année correspond à **14 crédits ECTS**.

2. Enseignement à orientation pratique

L'enseignement à orientation pratique est validé par le responsable de l'établissement de formation postgrade. Il a obligatoirement lieu au sein d'un des services de psychiatrie des HUG. Une activité d'assistant auprès d'un spécialiste en pratique privée est toutefois reconnue jusqu'à concurrence de six mois.

Il correspond aux activités de supervision théorique d'un cas clinique, dispensées par des médecins cadres ou consultants ayant accompli la spécialisation en psychiatrie et psychothérapie. Il implique une présentation du cas, une discussion sur les orientations thérapeutiques et une référence aux modèles théoriques en psychopathologie applicables à ce cas. Il inclut les activités suivantes :

- a. séminaires cliniques (1 heure/semaine)
- b. supervision du travail psychothérapeutique en individuel ou en groupe (1 heure / semaine)

La totalité des heures annuelles d'enseignement direct est de 80 heures, le travail personnel correspondant étant de 20 heures (100 heures annuelles, 200 heures sur les deux ans) pour une totalité de **8 crédits ECTS** obtenus à l'issue de la période de 2 ans.

3. Enseignement théorique structuré complémentaire

4 crédits ECTS d'enseignement théorique structuré (min.100 heures de cours et de travail personnel) doivent être validés par le responsable du programme. Ils peuvent être effectués préalablement au MAS.

A noter également la préparation de l'examen final (examen fédéral) qui nécessite 15 jours de travail à temps plein correspondant à **4 crédits ECTS**.

C. Le travail de fin d'étude (30 crédits ECTS)

Dans la règle, il s'agit d'un travail expérimental dans le domaine de la recherche fondamentale ou clinique en lien avec des pathologies psychiatriques. La description des techniques psychothérapeutiques relatives à un cas précis est possible seulement dans la mesure où le candidat peut démontrer une connaissance approfondie des modèles théoriques et une implication personnelle majeure au niveau du travail clinique concernant ce cas.

Le mémoire doit être structuré comme un article scientifique (Introduction, Patients et Méthodes, Résultats, Discussion). La publication de ce travail dans un journal expertisé est vivement souhaitée. Dans ce dernier cas, le candidat peut rédiger son mémoire en anglais.

Le travail de fin d'étude correspond à **30 Crédits ECTS**.

Tableau résumant les différents volets de la formation et les crédits ECTS associés

Volets de la formation	Sous-catégories	Crédits ECTS
Immersion clinique		90
Enseignement théorique	Enseignement de psychiatrie générale	14
	Enseignement à orientation pratique	8
	Enseignement théorique structuré complémentaire	4
	Préparation de l'examen final	4
Travail de fin d'étude		30
Total		150

6. Critères d'évaluation

L'immersion clinique sera validée par le responsable du MAS en psychiatrie et psychothérapie après chaque évaluation annuelle. Deux évaluations positives sont indispensables pour valider cette partie du MAS.

Le contrôle de connaissance par rapport à l'enseignement théorique est basé sur l'examen fédéral organisé par la Société Suisse de Psychiatrie et Psychothérapie. Il comporte un volet écrit et un volet oral. Les détails relatifs à cet examen qui a lieu à la fin de deux ans du MAS peuvent se trouver sur le site

http://www.fmh.ch/fr/data/pdf/psychiatrie_version_internet_f1.pdf

Le travail de fin d'études est évalué conformément à l'article 12 du règlement du MAS en Médecine Clinique.

Responsable du programme :

Docteur Philippe Huguelet
Consultations - Service de psychiatrie de l'adulte
Département de psychiatrie
Rue du 31 Décembre 36
1207 Genève

Tél. +41 22 382 31 03

Approuvé par le Collège des professeurs le 16 juin 2008 (résultat du vote : 43 oui, 1 non)
Approuvé par le Conseil de faculté le 26 juin 2008 (résultat du vote : 22 oui, 2 absentions)